INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS

**Journée du 19 mai 2022**

* Les Bourses européennes ont aligné une nouvelle séance de repli ce jeudi, dans un contexte empli d'inquiétudes. Au son de la cloche, le CAC 40 a ainsi perdu 1,26% à 6 272,71 points et l'EuroStoxx 50 a reculé de 1,63% à 3 630,68 points. Au même moment, la tendance était plus incertaine à Wall Street : si le Dow Jones cédait 0,30%, le Nasdaq Composite gagnait 1,23%.
* Les investisseurs ont de nouveau manifesté leurs inquiétudes sur les places du Vieux Continent. Il faut dire que les nuages s'amoncellent pour la croissance économique mondiale, qu'il s'agisse de la poursuite de la guerre en Ukraine, des goulots d'étranglements sur les chaines d'approvisionnements, en passant par les cycles de resserrement monétaire entamés par les grandes banques centrales et la montée de l'inflation.
* A cet égard, les " minutes " de la Banque centrale européenne ont montré que les membres du Conseil des gouverneurs avaient largement exprimé leur inquiétude sur le niveau élevé de l'inflation lors de leur dernière réunion.
* Concernant l'économie, les indicateurs publiés aujourd'hui aux Etats-Unis ont déçu les attentes. C'est ainsi le cas pour les inscriptions hebdomadaires au chômage (218 000 contre 200 000 attendues) et les ventes de logements anciens d'avril (5,61 millions contre 5,65 millions attendues).
* Le cours du bitcoin rebondit de 1,7% à 29 703 dollars après avoir franchi à la baisse ce matin le seuil des 29 000 dollars. La plus connue des cryptomonnaies accuse un repli de plus de 50% de sa valeur depuis son record de près 69 000 dollars atteint en novembre dernier. Le bitcoin se traite sur ses plus bas niveaux depuis 2020. Les monnaies électroniques étaient censées être décorrélées des actions. Il n'en est rien. Le bitcoin est entrainé vers le bas par la chute des marchés actions et plus particulièrement par celle des valeurs technologiques.

Ce vent de défiance a été renforcé par l'effondrement de la principale stablecoin, TerraUSD.

* En fin d’après-midi, le rand sud-africain progresse de 1,23% à 0,0630 dollar, dans le sillage du tour de vis monétaire décidé par la Banque centrale du pays (SARB). L’institution a en effet relevé son principal taux directeur de 50 points de base pour le porter à 4,75%. La SARB cherche ainsi à endiguer une inflation qui a atteint 5,9% en avril, sachant que le corridor cible de l’institution se situe entre 3% et 6%.
* L'AMF et l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), qui avaient déjà inscrit sur liste noire le site www.omegapro.world en 2020, ajoutent un autre site appartenant à la même société, Businessempire.fr, qui propose également des services de trading sur le Forex, le marché des devises, sans autorisation. Le mode opératoire de la société décrit par les témoignages s'apparente aux pratiques agressives des sociétés de marketing de réseau (MLM) vendant des packs de formation au trading, déjà dénoncées par l'AMF en juin 2020.

L'AMF et l'ACPR ont constaté que la société Omega Pro Ltd opère également depuis un autre site internet en français, Businessempire.fr, qui fait miroiter des gains irréalistes (" +300% en 16 mois ") avec un service de trading automatisé sur le Forex, présenté comme " une valeur refuge ". Le site www.businessempire.fr vient d'être ajouté à la liste noire FOREX.

* Le Conseil régional d’Île-de-France, réuni ce jour en séance plénière, a adopté un rapport portant sur la création d’un bouclier social anti-inflation et de lutte contre la précarité d'un montant d’environ 200 millions d’euros. Il prévoit notamment le doublement de l'aide alimentaire pour toutes les associations humanitaires, la stabilité des prix dans les cantines des lycées et la mise en place d'une aide à la conversion des véhicules thermiques (uniquement essence) à l'éthanol.

Le bouclier offre également la prise en charge de l'avance de la totalité des frais du permis de conduire à compter de septembre 2022 pour l'ensemble des jeunes en formation et ceux qui sont en recherche d'emploi dans les QPV (Quartier prioritaire de la politique de la ville) et les zones rurales (aide de 1300 euros).

Il prévoit en outre le doublement du nombre de bénéficiaires du RSA formés (objectif 40 000) en lien avec les départements afin de cibler les allocataires. La formation est une contrepartie, afin de permettre la réinsertion dans le monde professionnel, retrouver une activité et davantage de revenus.

Enfin, le bouclier offre le doublement des aides au départ en vacances des plus démunis et des tickets-loisirs ainsi que la création d'un un fonds d'urgence anti-précarité pour les étudiants, doté d'un million d'euros.

**SOCIETES**

* Au chapitre des valeurs, Société Générale (+2,06%) a figuré sur le podium du CAC 40 après avoir finalisé la cession des activités en Russie, et Valneva s'est adjugée 16,87% alors qu'un feu vert pour son vaccin anti-Covid se précise en Europe.
* En revanche, le groupe Derichebourg (-14,37%) a été sanctionné après sa montée au capital d'Elior, et Orpea (-9,82%) a poursuivi sa baisse de la veille.
* Derichebourg est tombé à la dernier place du SBF 120, avec un repli de 14,4% à 7,54 euros, après avoir annoncé accroître sa participation au capital d'Elior. En hausse en début de matinée, le titre du spécialiste de la restauration collective s'est quant à lui retourné et affiche une baisse de 4,88% à 2,88 euros. Derichebourg, qui détient actuellement 4,9% d'Elior, a ainsi signé un protocole d'accord avec BIM, contrôlée par Sofibim, holding du fondateur d'Elior, Robert Zolade, et avec Gilles Cojan afin de porter sa participation à 19,6%.

"Cette opération témoigne de la confiance de Derichebourg en Elior. Elle représente une réelle opportunité pour Derichebourg d'investir dans un des leaders mondiaux de la restauration collective et des services, jouissant d'un fort potentiel et d'une attractivité éprouvée", explique le spécialiste de la gestion des déchets.

Le groupe a également déclaré s'inscrire "dans une logique d'implication actionnariale de long terme et de soutien à la stratégie mise en place par le Conseil d'Administration d'Elior". S'il entend demander deux sièges au Conseil, il ne compte cependant pas déposer d'offre publique sur le solde du capital d'Elior.

Daniel Derichebourg, le Président Directeur Général de Derichebourg, s'est dit de son côté ravi "à l'idée de pouvoir accompagner le projet industriel d'Elior, en particulier dans les services".

* Cette semaine marque un début de changement d'ère pour Société Générale, qui a annoncé successivement le départ de son Directeur général, Frédéric Oudéa, dans un an et sa sortie de Russie. En Bourse, l'action de la banque de La Défense a gagné plus de 2% à 24,48 euros. La finalisation de la cession des activités en Russie supprime les dernières incertitudes à propos de cette opération dans un contexte géopolitique très incertain.

Société Générale a annoncé hier soir la vente de Rosbank ainsi que de ses filiales d'assurance en Russie à Interros Capital. La cession se traduira au deuxième trimestre 2022, après prise en compte de l'évolution du taux de change depuis l'annonce de la transaction le 11 avril 2022, par un impact d'environ -7 points de base sur le ratio de capital. Au 31 mars 2022, le ratio de fonds propres durs du groupe (CET1) s'élevait à 12,9% soit environ 370 points de base au-dessus de l'exigence réglementaire.

L'opération se traduira également par l'enregistrement d'une perte nette en compte de résultat d'environ 3,2 milliards d'euros.

* EDF a cédé 0,86% à 8,3 euros, surperformant le marché. Jeudi soir, EDF a ajusté à la baisse son estimation de production nucléaire en France pour 2022 en raison de la fermeture de 12 réacteurs pour cause de corrosion sous contrainte et des contrôles effectuées sur le reste de son parc. Pour l'année en cours, le groupe table désormais sur une production comprise entre 280-300 TWh contre 295-315 TWh précédemment.

L'estimation de l'impact de la baisse de la production nucléaire en France sur l'Ebitda du groupe pour 2022 est réévaluée à environ -18,5 milliards d'euros, contre 14 milliards d‘euros jusque-là.

Dans ce cadre, la perspective financière pour le groupe EDF à fin 2023 est ajustée comme suit : Endettement financier net/EBITDA environ 3 fois ou légèrement supérieur à 3 fois (contre environ 3 fois) et DEA/EBITDA ajusté environ 5 fois (contre 4,5 fois à 5 fois).

A ce stade, et dans l'attente de la réalisation des contrôles et des réparations, l'estimation de la production nucléaire pour 2023, soit 300-330 TWh, n'est pas modifiée.

EDF poursuit son programme de contrôles et prépare avec la filière nucléaire la réparation des portions de tuyauteries concernées par la corrosion sous contrainte. A ce stade pour 2022, EDF considère qu'il n'est pas nécessaire d'anticiper de nouveaux arrêts de réacteurs.

* Vallourec a reculé de 1,6% à 12,735 euros malgré l'annonce d'un plan de fermeture de sites et la révision à la hausse des objectifs 2022. Soucieux de suivre la feuille de route des nouveaux actionnaires, les fonds Apollo et SVP Global qui l'ont nommé, le patron du fabricant de tubes sans soudure, Philippe Guillemot, a annoncé hier soir la suppression d'environ 2 950 postes dans le monde, dont 320 en France. Il y a six mois, son prédécesseur, Edouard Guinotte, avait lancé la mise en vente de ses activités allemandes et l’arrêt de la fabrication en Europe de tubes pour l’industrie.

Il prévoyait le transfert d'une partie de ces activités au Brésil.

Mais faute d'acheteurs des actifs Outre-Rhin, Philippe Guillemot, tranche dans le vif avec la fermeture pure et simple des sites allemands qui, par effet domino, conduit notamment à la fermeture du site français de Saint-Saulve, dans le Nord.

Cette réorganisation devrait générer 130 millions d'euros d'Ebitda en année pleine et une réduction des dépenses d'investissement de 20 millions d'euros.

En parallèle, le groupe a dévoilé des résultats trimestriels en ligne avec ses attentes et la révision à la hausse de ses objectifs annuels.

* Enfin une bonne nouvelle pour Valneva, qui en conséquence, a bondi de près de 17% à 11,71 euros. Après des mois de tergiversation, l'Agence Européenne du Médicament (EMA) a accepté la soumission du dossier d'autorisation de mise sur le marché du candidat vaccin inactivé à virus entier contre la Covid-19 de la biotech, VLA2001.

L'acceptation du dossier signifie que VLA2001 sort du processus de revue progressive des données pour rentrer dans le processus formel d'évaluation par le comité des médicaments à usage humain (CHMP) de l'EMA. Si le CHMP accepte la demande d'autorisation conditionnelle de mise sur le marché de Valneva, la société confirme qu'elle pourrait obtenir une opinion positive du CHMP en juin 2022.

"Dans un scénario favorable où le CHMP émettrait un avis positif, la Commission Européenne examinera la recommandation et rendra une décision finale sur l'AMM à condition que cet avis arrive avant le 12 juin conformément à la clause activée du contrat. Un plan de remédiation est également envisageable pour Valneva dans ce même délai, avec l'objectif de convenir d'un " compromis " et éventuellement de contractualiser directement auprès de certains Etats membres qui en feraient la demande pour recevoir des doses du vaccin", souligne Invest Securities.

**ANALYSES**

* « Soyons clairs : il n'y a pas de solution efficace à la crise alimentaire sans la réintégration de la production alimentaire de l'Ukraine, ainsi que la nourriture et les engrais produits par la Russie et la Biélorussie dans les marchés mondiaux malgré la guerre. » La déclaration, mercredi, du secrétaire général des Nations unies (ONU), Antonio Guterres, est explicite sur la menace d'aggravation d'une crise alimentaire majeure qui a déjà commencé.

Le sujet est urgent : il devait être débattu, jeudi, lors d'une réunion ministérielle au Conseil de sécurité de l'organisation. C'est aussi l'un des dossiers qui est sur la table des ministres des finances du G7, réunis jeudi et vendredi à Königswinter en Allemagne.

Premier constat, si le monde veut s'éviter une famine dans les pays les plus fragiles, il importe, d'une part, de débloquer les exportations ukrainiennes de céréales et, d'autre part, de permettre les ensemencements dans le pays. « La Russie doit permettre l'exportation sûre et sécurisée des céréales stockées dans les ports ukrainiens », a exhorté le secrétaire général de l'ONU. Selon les estimations avancées par le secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken, « 22 millions de tonnes » de grains, qui ne demandent qu'à être exportées, se trouvent dans les silos de l'Ukraine.

Deuxième constat, à plus long terme, outre l'ensemencement des champs ukrainiens, il importe de permettre la commercialisation des engrais russes et biélorusses. Leurs exportations ne sont pourtant pas soumises aux sanctions occidentales mais Moscou a décidé d'en cesser la commercialisation. L'incertitude règne sur les récoltes à venir en Ukraine.

A l'Organisation mondiale du commerce (OMC), à quelques semaines de la réunion ministérielle de juin, les représentants ukrainiens déplorent que les combats aient dégradé l'environnement et la qualité des sols. Pour eux, la Russie a détruit un large éventail d'infrastructures et d'installations (stockage, machines, cultures, bétail, unités de transformation, etc.), ce qui pourrait entraîner une perte d'actifs agricoles estimée à 6,4 milliards de dollars.

Dans l'immédiat, la reprise des exportations se heurte à des difficultés d'ordre technique sur le terrain maritime. Côté russe, le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, a ainsi expliqué que si la Russie autorisait les bâtiments commerciaux à croiser en zone de guerre, cela ne réglerait pas le problème car l'armée ukrainienne et les Occidentaux ont installé de nombreuses mines navales pour prévenir un débarquement russe.

La navigation est devenue extrêmement dangereuse. D'où l'idée d'acheminer les céréales par d'autres moyens, notamment terrestres. « Des voies de transport alternatives peuvent être explorées même si nous savons que cela ne suffira pas à résoudre le problème », a averti le secrétaire général de l'ONU.

C'est une course de vitesse qui va se dérouler dans les prochaines semaines. D'autant plus que l'Inde, qui avait promis d'exporter ses céréales, a fait volte-face compte tenu de la vague de sécheresse qui frappe le pays. Une décision qui fait grincer des dents à l'OMC, qui demeure toujours empêtrée dans ses discussions pour lever toutes les restrictions à l'exportation de produits agricoles dans le cadre des achats effectués par le Programme alimentaire mondial des Nations unies. De ce fait, le Premier ministre indien, Narendra Modi, a été invité au sommet des chefs d'Etat du G7, le mois prochain, pour s'en expliquer.

Dans les faits, cependant, le conflit en Ukraine ne fait qu'exacerber une situation déjà critique en raison de la crise du Covid-19 et, surtout, du dérèglement climatique. Sur les deux dernières années, « le nombre de personnes souffrant d'insécurité alimentaire grave a doublé, passant de 135 millions avant la pandémie à 276 millions aujourd'hui », observe Antonio Guterres.

Face à la tragédie qui s'annonce, la Banque mondiale a annoncé, mercredi, qu'elle allait consacrer, au cours des quinze prochains mois, 12 milliards de dollars à de nouveaux projets pour répondre à la crise alimentaire.

Ces fonds doivent soutenir l'agriculture des pays les plus fragiles, notamment en finançant des projets d'approvisionnement en eau et d'irrigation. Au total, la banque promet plus de 30 milliards de dollars disponibles pour les quinze prochains mois. « Pour informer et stabiliser les marchés, il est essentiel que les pays fassent maintenant des déclarations claires sur les futures augmentations de production en réponse à l'invasion de l'Ukraine par la Russie », a averti le président de la Banque mondiale, David Malpass.

Et cela passe par « des efforts concertés », non seulement pour augmenter l'approvisionnement en énergie et en engrais, aider les agriculteurs à augmenter les plantations et les rendements des cultures, mais également « supprimer les politiques qui bloquent les exportations et les importations […] ou encouragent le stockage inutile », a-t-il ajouté.

**L’AGENDA DU 20 mai 2022**

**08h00 en Allemagne**
Prix à la production au mois d'avril